

Question écrite

Extinction de l'éclairage public : éclaircissement

En 2018, le Conseil général adoptait une motion contraignant le Conseil communal à mettre en place l'extinction nocturne de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune de 23h à 5h en semaine et de minuit à 6h le weekend. Cette démarche avait pour buts notamment le repos des habitants, la protection des espèces animales et l'économie d'énergie.

En janvier 2022, la FSA (Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants) rendait attentives les autorités des communes jurassiennes du problème que l'extinction de l'éclairage public pouvait engendrer aux personnes malvoyantes.

Le 1^{er} février 2022, l'extinction de l'éclairage public était mise en œuvre dans les villages de Corban, Montsevelier et Vermes. Le 21 juin 2022, M. Patrick Cerf interpellait le Conseil communal, notamment concernant la possibilité de prolonger l'éclairage public en fonction de l'arrivée des derniers bus des transports publics et du premier départ tôt le matin. M. Yvan Burri lui répondait que oui il était envisageable de s'adapter aux horaires des transports publics soit par exemple d'avancer la reprise de l'éclairage à 4h50 le matin et de repousser de minuit à 4h15, actuellement à 3h le weekend.

Dans le Val Terbi infos de septembre 2023, il est écrit que les horaires d'extinction sont de 23h à 5h en semaine et de minuit à 3h le weekend. Il y a de toute évidence des contradictions dans ces informations.

En ce qui concerne les économies d'énergie, le Conseil communal nous informe, aussi dans le Val Terbi infos de septembre 2023, que l'économie d'électricité entre 2021 et 2022 est conséquente et se chiffre à 49'378.- CHF. Nous ne pouvons que féliciter les autorités communales pour les efforts entrepris.

Après consultation des horaires des transports publics, nous constatons que, en semaine, le dernier bus arrive à Montsevelier à 00h21 et à Vicques à 01h02. Le premier bus part de Montsevelier à 05h06. Le weekend, le dernier bus arrive à Montsevelier à 03h49 et le premier départ a lieu à 05h36.

Et après réflexion à propos de l'économie d'énergie, nous ne pouvons que supposer que le changement de type d'éclairage, soit le passage au LED, est certainement la raison de cette économie et non pas l'extinction uniquement des trois villages de la commune.

D'où nos questions :

Le Conseil communal peut-il d'une part nous confirmer que les promesses faites lors de la réponse à l'interpellation de Patrick Cerf seront tenues, c'est-à-dire que l'extinction se fera 15 minutes après l'arrivée du dernier bus et 15 minutes avant le départ du premier ? A ce sujet, il est à relever que les personnes malvoyantes, qui de toute évidence ne peuvent utiliser que les transports publics, seraient satisfaites avec cet ajustement.

Et d'autre part, le Conseil communal peut-il nous informer de l'économie d'énergie engendrée uniquement par l'extinction de l'éclairage public dans les villages de Corban, Montsevelier et Vermes durant l'année 2022 ?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Vicques, le 7 novembre 2023

Pour Val Terbi Ensemble
Gabriel Friche



Cerf
Wolfe

